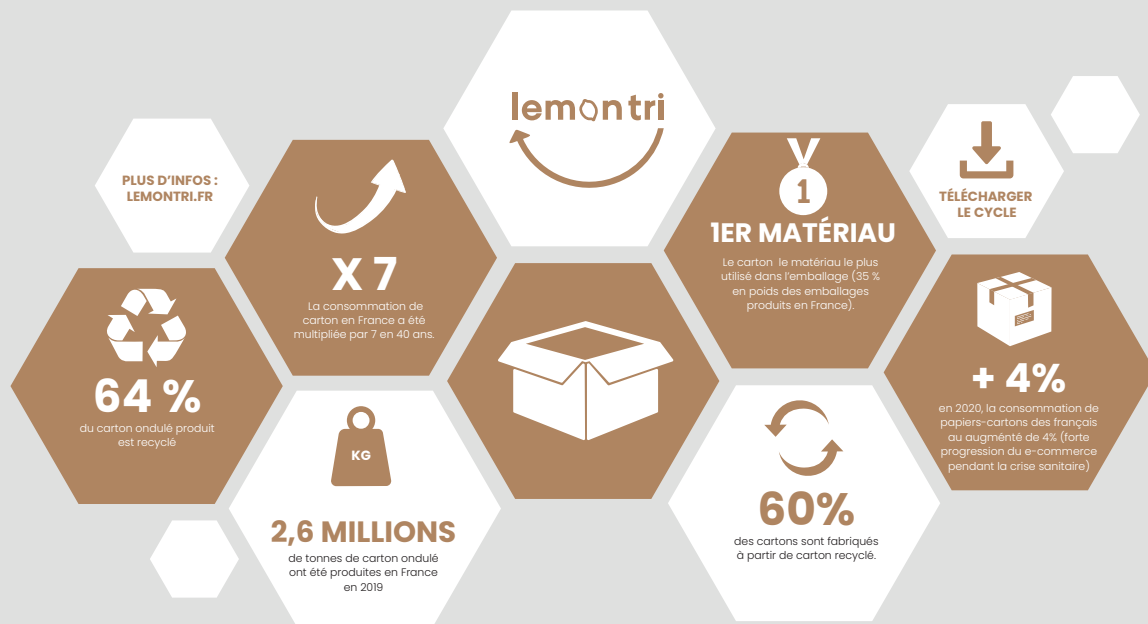


# LE RECYCLAGE

## DU CARTON

Comme le papier, le carton est fabriqué à partir de cellulose, une fibre de bois. En France, le taux de recyclage du papier/carton est de 64%. Tous les cartons se recyclent, à l'exception des cartons souillés. On peut réutiliser la matière jusqu'à huit fois, après quoi la fibre se dégrade.

Recycler le carton permet de fabriquer de nouveaux emballages en carton, des boîtes à chaussures, des boîtes d'œufs, des meubles, des objets de décoration...



## QUE DEVIENT MON CARTON ?



**01** D'abord, le carton est trié à la source : étape essentielle pour assurer son recyclage.

**02** De retour à l'entrepôt, les cartons sont conditionnés en balles.

**03** À leur arrivée en centre de recyclage, les balles de carton sont plongées dans un pulpeur qui les transforme en pâte. Les éléments indésirables sont isolés. Les fibres sont séparées selon leur longueur.

**04** Ensuite, vient l'étape d'épuration, de désencrage et de cyclonage.

**05** Lorsqu'elle est propre et homogène, la pâte est étalée puis pressée pour faire une feuille, et enfin séchée. Une bobine mère est ensuite réalisée. Elle peut revenir en usine de fabrication de nouveaux cartons !

## EN SAVOIR +

Les cartons peuvent aussi être réemployés ! Depuis 2012, l'association Carton Plein 75 réemploie des milliers de cartons usagés et réalise des centaines de déménagements... uniquement à vélo et avec des personnes en situation de grande exclusion.